

Compte-rendu du

CONSEIL D'ADMINISTRATION DE L'UNIVERSITE PSL

Mardi 16 juillet 2024 à 14h00
Visioconférence

Après avoir souhaité la bienvenue aux administratrices et administrateurs, El Mouhoub Mouhoub indique que :

- INRIA est représenté par Eric Fleury
- Inserm est représenté par Hélène Maury
- Fabienne Casoli détient la procuration de Michelle Bubenicek
- Maxime Chupin détient la procuration de Jean Aboudarham
- Vincent Croquette détient la procuration d'Alain Puisieux
- Cédric Dalmasso détient la procuration de Cécile Falcon
- El Mouhoub Mouhoub détient les procurations de Ronan Stephan et de Jean-Philippe Thiellay
- Frédéric Worms détient les procurations de Thomas Romer et de Sandy Ouvrier

Le quorum est atteint.

I. POINTS DÉLIBÉRATIFS

1. Approbation des candidatures aux vice-présidences recherche, formation, relations internationales, Intelligence artificielle, vie étudiante et responsabilité sociale.

Le 11 juillet 2024, le président, avec le bureau du Directoire, a reçu et accepté les candidatures de :

- Mme Florence Benoit-Moreau pour le poste de vice-présidente Vie étudiante et responsabilité sociale
- Mme Sabine Cantournet pour le poste de vice-présidente Formation et égalité des chances
- Mme Jennifer Heurley pour le poste de Vice-présidente Relations internationales
- Mme Isabelle Ryl pour le poste de Vice-présidente Intelligence Artificielle

M. Arnaud Tourin a, quant à lui, fait part de son souhait de se consacrer pleinement à la recherche. Au nom des administratrices et administrateurs, le président salue le travail accompli sous sa vice-présidence, laquelle aura été marquée par des réalisations majeures, dont :

- La montée en puissance et l'évaluation des programmes gradués.
- La sélection et le lancement des 14 grands programmes de recherche.
- Le pilotage du volet recherche de la campagne 2024 du HCERES.

Le président déclare ne pas avoir trouvé de candidate ou de candidat pour le remplacer et a décidé, en attendant, de constituer un bureau de la recherche sur le modèle du bureau du directoire. Costantino Creton, vice-président recherche de l'ESPCI Paris-PSL, coordonnera,

avec les vice-présidentes et vice-présidents recherche de Dauphine-PSL, de l'ENS-PSL et de l'Observatoire, les activités du comité recherche et servira de référent auprès de la présidence.

Le mandat des vice-présidents, si les propositions de candidature sont retenues, couvrira l'intérim et se prendra fin lors de la prise de fonction du futur président ou de la future présidente de l'Université.

En l'absence de questions, le président propose de passer au vote, étant entendu que les vice-présidents sont élus individuellement à la majorité simple.

Mme Florence Benoit-Moreau est élue au poste de vice-présidente Vie étudiante et responsabilité sociale (27 voix pour, 4 contre)

Mme Sabine Cantournet est élue au poste de vice-présidente Formation et égalité des chances (27 voix pour, 4 contre)

Mme Jennifer Heurley est élue au poste de Vice-présidente Relations internationales (27 voix pour, 4 contre)

Mme Isabelle Ryl est élue au poste de Vice-présidente Intelligence Artificielle (27 voix pour, 4 contre)

2. Proposition de modifications du règlement intérieur dans la perspective de l'élection du futur président / de la future présidente :

La modification porte sur le délai d'établissement et de transmission de la liste des candidates et candidats au Directoire par le search committee (article 6.1.2 du règlement intérieur). Le règlement intérieur actuel propose un délai maximal de 14 jours après clôture de l'appel. Il est proposé de supprimer cette mention des 14 jours, ce qui permet au search committee de procéder à des auditions.

Un élu suggère de maintenir un délai de transmission, mais de le rallonger. Un chef d'établissement rappelle que le calendrier des instances introduit de facto une notion de délai.

La parution de l'appel à candidatures au poste de président / de présidente de l'Université PSL et de la fondation est annoncée pour le mardi 23 juillet.

Le président propose de passer au vote, qui, comme toute délibération relative à la modification du règlement intérieur, est pris à la majorité absolue des administrateurs en exercice.

Les propositions de modification sont adoptées à la majorité.

II. POINTS D'INFORMATION

1. Conséquences des modifications du règlement intérieur sur le calendrier des instances.

Le 20 juin dernier, il était proposé de faire converger le renouvellement des instances et l'élection d'un nouveau président ou d'une nouvelle présidente.

Du fait des élections législatives et du remaniement ministériel, PSL ne dispose pas de la garantie que le secrétariat général du gouvernement sera en mesure de respecter le calendrier que PSL s'était fixé : il n'y a désormais plus de visibilité sur les délais relatifs au passage du décret en Conseil d'Etat.

De ce fait, il a été décidé de décorréliser les processus de renouvellement des instances et l'élection d'un nouveau président ou d'une nouvelle présidente. Autrement dit, il reviendra aux conseils d'administration actuels de l'université et de la fondation d'élire le nouveau président ou la nouvelle présidente.

Un élu demande par quels canaux l'appel à candidatures sera diffusé. Il le sera, répondent les chefs d'établissement, via le site internet de PSL, mais aussi par les différents réseaux universitaires nationaux, européens et internationaux.

2. Mise en place d'un fonds de solidarité (Global Academy University).

Le fonds de solidarité s'inscrit dans la lignée de plusieurs initiatives menées au sein des établissements-composantes en faveur des étudiants et des chercheurs réfugiés ou exilés.

La vice-présidente relations internationales, Jennifer Heurley, indique que la multiplication des crises et conflits incite à regarder au-delà de nos frontières et agir avec les partenaires internationaux. Dans cet esprit, un nouveau plan d'actions de solidarité internationale de l'université PSL a été lancé, qui se traduit par l'adoption d'un fonds de solidarité internationale dont la vocation n'est pas de répondre uniquement à l'urgence, mais à penser l'engagement de PSL dans la durée. PSL a ainsi décidé de rejoindre l'initiative "Global university academy", lancé en juin dernier par des établissements d'Afrique, d'Europe et des États-Unis à l'université d'Oslo (Norvège). Cette initiative vise à soutenir l'objectif du UNHCR (Haut-Commissariat aux réfugiés de l'ONU), d'augmenter l'accès des réfugiés à l'enseignement supérieur à 15 % d'ici 2030, en développant des programmes de niveau fondation et licence codéveloppés et ancrés localement. PSL se mobilise notamment aux côtés de plusieurs universités : Arizona State University (USA), Humboldt Universität (Berlin), Stellenbosch University (Afrique du Sud), UC Louvain (Belgique), Oxford (Grande-Bretagne), ainsi que les universités de Bergen et Oslo (Norvège), Genève (Suisse) ou Hambourg (Allemagne). Au cours des 18 prochains mois, la GUA travaillera sur la reconnaissance mutuelle des cours, la qualité de l'enseignement, le soutien financier et l'évaluation de l'impact, tout en collaborant avec des partenaires locaux et en s'appuyant sur les retours des réfugiés et des organisations locales. L'alliance proposera notamment « une formation délocalisée au plus près de camps de réfugiés ». A court terme, un appel sera lancé d'ici la fin du mois de juillet pour accueillir, au sein du DU Passerelle de Dauphine-PSL, des étudiants palestiniens en situation difficile.

Une personnalité qualifiée rappelle les dispositifs de soutien déployés par la Ville de Paris en faveur des étudiants internationaux, notamment l'accompagnement pluriannuel du réseau Mensk, mais aussi le soutien offert au bureau d'accueil des étudiants étrangers situé à la Cité internationale universitaire de Paris.

Un chef d'établissement salue la démarche de la Global University Academy qui complète les démarches d'accueil par des démarches de soutien in situ.

L'ordre du jour étant épuisé, la séance est levée. Le président souhaite aux administratrices et administrateurs de très bonnes vacances.

